À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***TROIS AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT***, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Serge Marquis
Mme Sonia Rivard
Mme Francine Lehouiller
M. Réjean Breton
M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 mars 2018
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R18-04-72 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

6 mars 2018

R18-04-73 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du ***six mars deux mille dix-huit***, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Monsieur Émilien Larochelle nous fart de ses observations suite à la décision prise pour contrôler l'accès à la salle des fournaises aux personnes autorisées seulement sans nuire au bon fonctionnement d'utilisation les lieux.

Monsieur Larochelle porte à notre attention également l'accumulation de glace qui s'est fait sous le garde soleil de l'entrée côté ouest du centre communautaire lors de la fonte des neiges. Il mentionne également qu'il faudrait garder l'accessibilité du téléphone public en tout temps

6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- COMPTES À PAYER

Orizon mobile Amos	Crédit – pompiers	-80.48
Buro Concept	Fournitures de bureau	197.23
Centre services partagés	Mise à jour – Tome V	86.00
Soc. Can. Des postes	Média poste	83.06
Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	18.57
Canadian Tire La Sarre	Clés	19.94
FQM	Formation – Code d'éthique	281.69
Johanne Shink	Frais déplacements – PL122	42.47
Beaudry & Lapointe	Programme Entretien préventif	448.07
Techni-Lab	Tests d'eau	489.80
Ent. Élect. Roland Richard	Installation – Prises de courant	1 149.75
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Mars 2018	2 654.01
WSP Canada Inc.	Projet – Aqueduc municipal	17 557.44
Groupe CCL	Fournitures de bureau	79.33
Station du Coin Enr.	Essence	25.21
Galarneau Ent. Gén.	Projet – Aqueduc municipal	300 050.14
MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts 2018	44 314.52
Canadian Tire La Sarre	Fournitures – pompiers	13.98
9252-9783 Qc Inc.	Sablage : 1 508.17 Sablage (Déneig.) : 384.94 Sablage (cours) : 217.30	2 110.41
Xérox Canada Inc.	Contrat de service	1 977.90
Ministre des finances	DAS – Mars 2018	2 919.61
Receveur Général Canada	DAS – Mars 2018	1 185.13
Fiducie Desjardins	REER – Mars 2018	449.36
	TOTAL	**376 073.14$**

SALAIRES

Johanne Shink	5 274.00	Gloria Miville	782.50
Réjean Breton	153.77	Sonia Rivard	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	244.90
Élisabeth Carrier	2 535.00	Nancy Shink	1 956.53
		TOTAL	**12 176.89$**

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1800077	Johanne Shink	Frais de poste	390.92
C1800078	Nancy Shink	Publicité – concours Pâques	16.11
C1800079	MRCAO	Quote part	44 314.52
C1800080	Caisse Desjardins A-O	Versement 2/4	15 000.00
C1800081	Buro Concept	Fourniture de bureau	447.19
C1800082	Quin. Palmarolle	Fourniture d'entretien	29.87
C1800083	Soc.Canadienne postes	Frais de poste	56.50
C1800084	FQM	Frais Dicom	14.07
C1800085	Johanne Shink	Frais de poste	10.35
C1800086	Station du Coin	Essence	26.70
C1800087	Techni-Lab	Analyse d'eau	225.35
C1800088	Industrie Canada	Cotisation	82.00

C1800089	Fiducie Desjardins	REER – Février 2018	323.55
C1800090	Les marchés tradition	Caisse d'eau	13.98
C1800091	Les Entreprise J.L.R.	Cueillette –Mars 2018	2 654.01
C1800092	9252-9783 Québec inc	Abrasif - 3e versement	29 133.43
C1800093	Corpo. Transp. Adapté	Contribution annuelle	949.66
C1800094	Carreau & Gingras Notaires inc.	Contrat – Chemin Leroux	878.84
C1800095	Chantal Gaumond	Entretien mensuel	164.85
C1800096	Élisabeth Carrier	Frais de déplacement	74.00
C1800097	Galarneau Ent. Gén.	Travaux – Aqueduc	180 390.46
C1800098	Pièces d'autos G.Fluet	Fournitures pompiers	57.36
C1800099	La Fabrique Gallichan	Commandite-Bingo Jambon	25.00
C1800100	La Gallithèque	Subvention – 50%	1 350.00
C1800101	CIA Informatique	Soutien technique	54.62
C1800102	Louis Naud	Lexan–Local de l'Âge d'Or	102.38
C1800103	Soc. Can. Des postes	Frais de poste	206.96
C1800104	Juliana Coulombe	Remb. Crédit de taxes	275.00
C1800105	Francine Lehouiller	Séances – Mars 2018	60.00
C1800106	Johanne Shink	Séances – Mars 2018	60.00
C1800107	Serge Marquis	Séances – Mars 2018	60.00
C1800108	Claude Bourque	Séances – Mars 2018	60.00
C1800109	Henri Bourque	Séances – Mars 2018	60.00
C1800110	Réjean Breton	Séances – Mars 2018	60.00
C1800111	Luc Adam	Séances – Mars 2018	60.00
C1800112	Sonia Rivard	Séances – Mars 2018	60.00
		TOTAL	**277 747.68$**

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M0180021	Télébec	Corporation municipale	710.46
M0180022	Hydro-Québec	Aqueduc	0.85
M0180023	Hydro-Québec	Éclairage public	312.11
M0180024	Ministre des finances	DAS – Février 2018	2 369.85
M0180025	Receveur Général	DAS – Février 2018	961.26
M0180026	Hydro-Québec	Garage et Caserne	483.20
M0180027	Hydro-Québec	CLSC ET BIBLIO	438.82
M0180028	Télébec	Corp. municipale	308.79
M0180029	Télébec	Corp. municipale	696.46
M0180030	Bell Mobility	Cellulaire	32.95
		TOTAL	**6 314.75$**
		GRAND TOTAL	**284 062.43$**

7- **DÉPENSES**

R18-04-74 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan ……...

Adopté.

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Club les Retraités de l'Île – Agente de développement

R18-04-75 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyer par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de autorise madame Julie Mainville, agente de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest à accompagner le club les Retraités de l'île de Gallichan dans le cadre d'une demande de subvention dans le programme Nouveaux Horizons.

Adopté.

Télébec – Contrat Centrex

R18-04-76 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de renouveler le contrat Centrex de Télébec pour une période d'un an aux mêmes conditions.

Adopté.

CISSS – Boissons énergisantes

R18-04-77 Considérant que les habitudes de vie sont fortement influencées par l'offre alimentaire des différents lieux et que les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d'environnements alimentaires sains;

Considérant que le taux d'obésité est préoccupant et que cette condition affecte la santé, la qualité de vie et le bien-être de la population, en plus d'engager des coûts sociaux importants;

Considérant que le gouvernement du Québec ne peut enrayer à lui seul l'épidémie d'obésité et doit compté sur la contribution des municipalités;

Considérant que la Municipalité désire s'impliquer activement en matière de promotion de la santé et du bien-être en aidant les citoyens à adopter un mode de vie sain;

Considérant que plusieurs établissements municipaux, dont les lieux sportifs et récréatifs, sont fortement fréquentés par les enfants et les adolescents;

Considérant que la consommation de boissons énergisantes peut présenter des risques pour la santé chez certains groupes de la population, dont les enfants et les adolescents;

Considérant qu' à l'instar de plusieurs organisations œuvrant en santé publique, la municipalité est préoccupée par la consommation grandissante de boissons énergisantes par les jeunes;

Considérant que la consommation de boissons énergisantes lors de la pratique d'un sport peu présenter des risques pour la santé et que, par conséquent, la vente de telles boissons est incohérente dans des lieux destinés à l'activité physique;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la vente de boissons énergisantes ne soit pas autorisée dans les établissements municipaux de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Raymond Gingras – Demande-Chemin de la Pointe à Bureau

R18-04-78 Considérant que la demande de monsieur Raymond Gingras a été discuté lors de la séance de travail qui s'est tenu le 20 mars dernier;

Considérant que la demande consistait à demander à la Municipalité de Gallichan de contribuer à au moins 50% du coût du rechargement du chemin de la Pointe à Bureau;

Considérant que les membres du conseil veulent maintenir l'équité entre les différents promoteurs qui ont réalisés des projets semblables;

Considérant que s'il n'y avait pas eu le développement du Domaine chez Ray, la Municipalité n'aurait pas fait le rechargement du chemin de la Pointe à Bureau;

Considérant que ce n'est pas à l'ensemble de la population de supporter ce coût;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan a pris la décision de na ne pas participer aux frais inhérents du rechargement.

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Adopté.

Raymond Gingras - Plainte pour boîte à malle

Monsieur Serge Marquis mentionne que les personnes concernées sont en pour parler. Nous attendons les nouveaux développements.

Gestion de l'usine de l'Aqueduc municipal

Nous attendons des nouvelles de la Ville de La Sarre quant à la possibilité de pouvoir utiliser leurs services pour la gestion de l'aqueduc municipal.

PARRM – Enveloppe discrétionnaire du député Gendron

R18-04-79 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal demande une aide financière au député François Gendron dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2018.

Adopté.

Jacques Baril – Tour du savoir

R18-04-80 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise la réfection de la sculpture de la tour du savoir tel que soumissionné par monsieur Jacques Baril au coût de 850.$ (excluant les taxes).

Adopté.

Une demande de soumission sera faite également à monsieur Jacques Baril pour une plaque descriptive de la sculpture de la tour du savoir.

Ginette Tanguay- Renouvellement du permis d'autobus

R18-04-81 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

QUE, le conseil municipal de Gallichan appuie la démarche de madame Ginette Tanguay dans le but de renouveler son permis d'autobus qui sert à desservir les différents besoins de la population.

Adopté.

Demande de commandite – Ligue de dards – Chevaliers de Colomb

R18-04-82 Il est proposé par monsieur Serge Marquis appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de verser un montant de 25.$ à titre de commandite à la Ligue de dards des Chevaliers de Colomb dans le cadre de leur souper de fermeture qui aura lieu le 7 avril prochain.

Adopté.

MRC D'Abitibi-Ouest – Collecte des encombrants

R18-04-83 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. à participer à la séance d'information qui aura lieu jeudi le 12 avril prochain de 13h30 à 15h00 à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adopté.

Société d'histoire et d'archéologie – Support à TV

R18-04-84 Il est proposé par madame Sonia Rivard appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise monsieur Luc Adam à faire l'achat d'un support à TV pivotant pour la Société d'histoire et d'archéologie et sera dépense sera assumée entièrement par la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Café des Rumeurs – Achat de dépliants

R18-04-85 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise la reproduction de 5000 dépliants pour le Café des Rumeurs. Les coûts seront partagés à 50/50 entre la Société d'histoire et d'archéologie et la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

PRRRL – Volet redressement des infrastructures routières locales - Réalisations des travaux

R18-04-86 Attendu que la municipalité de Gallichan a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la municipalité de Gallichan désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi-Ouest a obtenu un avis favorable du MTMDET;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil de la Municipalité de Gallichan autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté.

PRRRL – Volet redressement des infrastructures routières locales - Élaboration des plans et devis

R18-04-87

Attendu que la municipalité de Gallichan a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la municipalité de Gallichan désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi-Ouest a obtenu un avis favorable du MTMDET;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil de la Municipalité de Gallichan autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté.

Comité d'embellissement – Demande de subvention

R18-04-88

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise le versement de 3 000.$ au comité d'embellissement, ce qui représente 50% du montant prévu au budget pour l'année 2018.

Adopté.

Projet –« Les légendes du Lac »

R18-04-89

Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise la distribution d'un média poste dans le cadre d'un projet de Sculpture par monsieur Jacques Baril en demandant l'implication des citoyens dans le cadre du projet « Les légendes du Lac »;

QUE, madame Élisabeth Carrier, coordonnatrice est autorisée à prêter les livres des légendes du Café des Rumeurs à monsieur Jacques Baril qui pourrait lui être utile dans le cadre du projet « les légendes du Lac ».

Adopté.

Comité consultatif d'urbanisme – M. Normand Labbé

R18-04-90 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte que monsieur Normand Labbé fasse parti du comité consultatif d'urbanisme à titre de citoyen.

Adopté.

SSI de Gallichan –M. Pascal Paquette

R18-04-91 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité autorise l'inscription de monsieur Pascal Paquette comme pompier volontaire à la CNESST de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Galarneau – Entrepreneur général – Facture d'électricité

R18-04-92 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise l'application de l'entente pour l'utilisation de l'électricité selon l'entente déjà présentée à l'entrepreneur lors des travaux réalisés à l'Aqueduc municipal pour la période de Décembre 2017 à la mi-février 2018.

Adopté.

CPTAQ

R18-04-93 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise les démarches auprès de la CPTAQ dans le but de compléter les démarches de la servitude pour faire la virée au chemin Lirette.

Adopté.

Demande de monsieur Jacklin Chabot – Coupe de branches

R18-04-94 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise monsieur Jacklin Chabot, citoyen, à faire la coupe des branches qui se trouvent sur le terrain de la Municipalité au quai public suite à sa demande.

Adopté.

RAGARO – Affichage du poste

R18-04-95 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise la distribution d'un média poste concernant l'affichage du poste de coordonnateur (trice) en loisirs.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Club motoneige Abitibi-Ouest
Monsieur Serge Marquis mentionne que ça va bien pour le club motoneige d'Abitibi-Ouest.

Loisirs
Madame Sonia Rivard explique de façon globale en quoi consisterait le projet de jardin communautaire.

Club nautique
Monsieur Réjean Breton mentionne qu'ils auraient besoin de membres pour compléter le conseil d'administration du Club nautique.

Société d'histoire et d'archéologie
Monsieur Luc Adam informe les membres du conseil des différents projets qui sont en cours actuellement pour la Société d'histoire et d'archéologie.

Aqueduc
Monsieur Claude Bourque nous fait part que tout va bien pour l'aqueduc et que les tests d'eau sont conformes.

Différents dossiers
Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

R18-04-96 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté pour modifier le règlement sur les délégations de compétences.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine ***séance ordinaire*** du conseil municipal aura lieu mardi le 1er mai 2018 à 19h00.
Une ***séance de travail*** aura lieu mardi le 17 avril 2018 à 19h00.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R18-04-97 La séance est levée à 20h40 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

_____ _____

Maire Dir. Gén./Sec.-très.